Agenda

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
Mercredi 11 novembre à 11h45 au Monument aux Morts. La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié.

ANIMATIONS MEDIATHEQUE
Le festival CHOUETTE continue !
Samedi 24 octobre 10h00-17h00 : Atelier Graff Dessine ton blaze, avec l'association Botticelli. A partir de 12 ans.
18h00 : Spectacle de danse à la salle du Queyron, par la Cie Amraliia. Tout public.
Samedi 31 octobre 10h00-12h00 : Atelier Skate débutants et confirmés au skate-park. Tout public.

Et encore d'autres animations !
Lundi 2 novembre 16h30-18h30. Apéro IA sur inscription. Temps d'échange pour apprendre, questionner et débattre sur les enjeux de l'intelligence artificielle. A partir de 15 ans.
Mercredi 4 novembre 13h30-15h. Dessin numérique. Créez des œuvres d'art numérique sur tablette avec l'application Sketch Illustrator et sur tablette graphique avec le logiciel Krita. A partir de 10 ans.
Samedi 14 novembre 17h30-18h30. Spectacle : OGMA, et les histoires sont là. Compagnie les Matagots. Un spectacle d'anticipation questionnant l'usage de l'IA pour surtout valoriser la créativité et l'invention d'histoires en famille. A partir de 10 ans.
Mercredi 18 novembre : Fabrique ta manette de jeux vidéos - découvre comment fabriquer une manette de jeux vidéo, avec du matériel usagé. Repair café - trouve la panne. Dans cet atelier vous devrez démonter un appareil électroménager pour trouver la panne.
Vendredi 20 novembre 18h-20h. Ciné-débat : illettrisme et illectronisme. Projection du documentaire "les fins mots de l'histoire" réalisé par les apprenants du LEFOP 38 suivi d'un échange animé par Claire Zynga d'Acces-sible. Tout public.
Samedi 21 novembre : 9h30-12h. Jeux vidéos et conférence parentalité écrans. Un temps de jeu en famille sur des jeux collaboratifs ainsi qu'une conférence sur la parentalité et les écrans. En présence de la ligue de l'enseignement. Tout public.
Mardi 24 novembre 18h30-20h30. Clin d'oeil : Projection du documentaire "En attendant les robots" réalisé par Natan Casey. A partir de 15 ans. Réservations obligatoires pour toutes les animations à effectuer auprès de la médiathèque 04 92 45 46 03 / mediatheque@villedeguillestre.fr

CONCERTS
- L'Harmonie de la Lyre des Alpes jouera pour la fête de la Saint-Cécile, **le samedi 14 novembre à 18h**, salle du Queyron. Invité : Spanish Brass.
- Sport Enjoy 05 organise sa soirée dansante annuelle le samedi 21 novembre à 19h, salle du Queyron.

LOTOS
Salle du Queyron, venez tenter votre chance !
- Regain de nos montagnes, le dimanche 25 octobre à 14h30.
- SCES – Foot Saint Crépin-Eygliers, le mercredi 11 novembre à partir de 14h00.
- Sport Enjoy 05 : dimanche 22 novembre à 14h00.

SORTIE NATURE
Samedi 24 octobre de 9h à 13h30 : découverte de la Réserve biologique intégrale d'Assan (sous réserve de conditions météo favorables) Sur réservation auprès de l'ONF - 06 01 02 68 21.

FESTIVAL DU JEU
Vendredi 27 et samedi 28 novembre : 4ème édition organisée par la Ludothèque Pics et Colegram : tournoi de coinche, bourse aux jeux, Cluedo Party, etc. Programme complet à retrouvez sur https://picsetcolegram.fr/

Prochain conseil municipal

Mercredi 18 novembre 2026 à 20h00
Salle du Conseil de la mairie.
Séance publique.
www.villedeguillestre.fr
04 92 45 04 03

Directeur de la publication : Emmanuel MOLLE.
Rédaction : Service communication.
Impression : Alpes-Offset sur papier recyclé.

Gazette

BULLETIN MUNICIPAL • Octobre 2026 • N° 67

Édito

GAZETTE MUNCIPALE

Chers habitants, chers visiteurs,
Toute l'équipe municipale vous souhaite un agréable automne. C'est l'occasion de profiter de notre nature rougeoyante et de la diversité des activités et animations proposées sur notre commune par nos partenaires et les associations locales.
Nous souhaitons faire évoluer les modalités de distribution de la gazette municipale pour un service plus rapide et fiable : jusqu'à présent confiée aux services postaux, cette organisation ne correspond plus à nos attentes pour le moment.

Nous sollicitons donc l'aide d'habitants volontaires pour distribuer la gazette dans les boîtes aux lettres. Si vous êtes disponible pour la distribuer dans votre quartier, merci d'envoyer un mail à mairie@villedeguillestre.fr ou de venir vous signaler en mairie.

L'équipe municipale



Zoom

NAVETTES - MARCHÉ DE GUILLESTRE

La Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras lance cette année un nouveau service de proximité : la navette du marché de Guillestre ! Depuis le 31 août et jusqu'au 28 décembre 2026, tous les lundis matin, deux circuits desservent les villages du bassin Guillestrois pour rejoindre le marché, sans réservation.
Arrivée au marché à 9h — Départ du marché à 11h30. Plusieurs points de ramassage sur chaque commune ! Places limitées.
Tarif : 1 € l'aller, 2 € l'aller-retour (gratuit pour les enfants de moins de 4 ans). Si cette expérimentation plait, elle sera reconduite en 2027. Retrouvez les horaires et circuits sur le site de la CCGQ : https://www.ccguillestroisqueyras.fr/

SALLES COMMUNALES

Les salles et terrains communaux disposent désormais d'un planning d'occupation : Stade de la Ribière / Salle d'activités / Salle Lallement / Salle Jourdan / Dojo.
Retrouvez les plannings 2026/2027 directement sur notre site internet www.villedeguillestre.fr dans l'onglet Menu > Tourisme, Culture et Loisirs > Gestion des salles communales.

Délibérations

Le Conseil municipal s'est réuni le mercredi 14 octobre 2026. Les principales délibérations suivantes ont été débattues et votées à l'unanimité :

ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ÉTUDE POUR LA RÉNOVATION DES MAISONS BERMOND

La commune a acquis en juillet 2025 les maisons Bermond, situées au cœur du bourg, afin de réhabiliter ces bâtiments vacants et inhabitables. Le projet prévoit la création de trois appartements livrés sous forme de plateaux nus, avec le soutien financier de l'ANAH et du Fonds friche. À la suite d'une consultation lancée du 9 juillet au 21 août 2026, six offres de maîtrise d'œuvre ont été reçues et analysées. Sur avis favorable de la commission des marchés du 30 septembre 2026, le conseil municipal a décidé d'attribuer le marché à Audrey Riou Architecte.

CHALET DE LA FUSTE : AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE

La commune souhaite maintenir une activité commerciale dans le bâtiment de la Fuste, situé route de la Gare. L'autorisation d'occupation précédente étant arrivée à échéance le 30 septembre 2026, un appel à candidatures a été lancé. Deux candidatures ont été reçues.
À la suite de cette procédure, le conseil municipal a décidé d'attribuer à M. André Bion l'autorisation d'occupation temporaire du chalet de la Fuste, pour y installer une activité de vente de fruits et légumes et de fruits de mer, pour une durée d'un an.

AFFOUAGE : PRIX DE VENTE DES BOIS

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale par l'ONF, une coupe de bois a été réalisée dans les parcelles du Mélézet. La commune souhaite proposer aux habitants disposant d'une résidence principale des lots de bois destinés à un usage domestique :
Bois d'affouage (bois énergie) : 36 lots de 8 stères environ, au prix de 400 € par lot (50 €/stère). L'attribution se fera par ordre d'arrivée des dossiers complets de pré-inscription, dans la limite d'un lot par foyer.
Bois d'oeuvre : 4 lots de 8 stères environ, principalement composés de pin cembro, au prix de 640 € par lot (80 €/stère).
Les candidatures devront être déposées en mairie avant le 20 novembre 2026 à 12h. Si plus de quatre dossiers complets sont reçus, les lots seront attribués par tirage au sort.
Dossiers de préinscription disponibles sur le site internet ou à l'accueil de la mairie.

MAINTIEN DANS LE GROUPEMENT DE COMMANDES PORTÉ PAR LE SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE

La commune adhère depuis septembre 2024 au groupement de commandes coordonné par le SMED13, avec l'appui de Territoire d'Énergies 05 (TE05), afin de bénéficier de tarifs négociés pour l'achat d'électricité. En vue du renouvellement du marché pour 2028-2029, la commune a étudié l'intérêt de maintenir son adhésion. Malgré l'incertitude persistante sur l'évolution des prix de l'énergie, le groupement permet de mutualiser les achats, de sécuriser la procédure de mise en concurrence et de bénéficier de prix fixes sur deux ans.

EAU POTABLE : ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC – 2025

La commune doit présenter chaque année un rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS). Ce document dresse le bilan du fonctionnement du service, notamment ses caractéristiques techniques, sa tarification, ses recettes, ses performances et le financement des investissements.

CRÈCHE MUNICIPALE - MISE À JOUR DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES FAMILLES

La commune actualise le règlement de sa crèche avec trois changements principaux : l'âge minimum d'admission passera de 10 à 12 semaines, des repas seront proposés à tous les enfants et la priorité accordée aux fratries lors de l'attribution des places sera renforcée (de 10 à 20 points). Ce règlement sera applicable à compter du 1er janvier 2027.

Bon à savoir

FACTURE EAU POTABLE

Votre facture est arrivée. Nous vous invitons à supprimer les envois postaux en optant pour le « zéro papier » dans votre espace impôts.gouv.fr « Mon Profil / Mes Options ». Pour rappel, les règlements par chèque ne seront plus admis au 1er janvier 2027. Comme pour les impôts, les paiements devront être dématérialisés (prélèvement auto, paiement en ligne, virement bancaire, CB ou espèces chez buraliste agréé. Plus d'infos : régie de l'eau 04 92 45 09 09.

PERMANENCES - SKI-CLUB GUILLESTRE

Club de ski alpin de loisirs et de snowboard pour les enfants de 4 à 17 ans (tous niveaux acceptés). Les enfants sont encadrés par les moniteurs de l'ESF de Vars et le départ se fait en car depuis Guillestre. Inscriptions le mercredi 11 novembre de 17h à 19h à la salle Lallement et le jeudi 12 novembre de 18h à 20h à la mairie. Renseignements au 06.30.13.79.56.

KITS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

Ener'Guil, coopérative citoyenne locale, organise avec Solarcoop une commande groupée de kits solaires photovoltaïques prêts à l'emploi pour produire sa propre électricité renouvelable. Les commandes sont ouvertes jusqu'au 30 octobre avec une livraison à Guillestre fin novembre. Pour en profiter, renseignez le code promo energuil2026 lors de votre commande en ligne sur la boutique de Solarcoop (25€ de réduction offerts). L'opération a aussi une dimension solidaire : le surplus d'électricité qui n'est pas consommé par les foyers équipés pourra bénéficier gratuitement à des personnes en situation de précarité énergétique. Pour toute question : energuil@centralesvillageoises.fr



REGISTRE NOMINATIF - PLAN GRAND FROID

Le registre nominatif communal est ouvert pour recenser les habitants vulnérables (âgées, isolées ou en situation de handicap). Cette démarche volontaire et confidentielle permet à la mairie via son CCAS d'organiser un suivi régulier et d'intervenir rapidement auprès des inscrits en cas de crise sanitaire ou climatique. Inscriptions auprès du CCAS : 06.33.44.90.47.

COMPOST MUR - SERVEZ-VOUS !

L'arrivée de l'Automne annonce le début de la campagne « Compost mûr » du SMITOMGA ! L'ensemble des composteurs collectifs du territoire sont ouverts en libre-service afin que les habitants puissent venir récupérer du compost pour leur usage personnel.

STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE

L'absence de disque ou le dépassement de la durée autorisée peut entraîner une verbalisation conformément à la réglementation en vigueur. Disques de stationnement disponibles en mairie sur demande.

ACCUEIL CAMIONS SAISONNIERS

La commune et son CCAS mettent à disposition un emplacement dédié à l'accueil des saisonniers en habitat mobile du 1er novembre au 15 avril. Ce dispositif est accessible sous conditions de détenir un contrat de travail dans le Guillestrois-Queyras et de s'acquitter d'une participation financière aux frais d'accueil (emplacement, consommation d'eau et d'électricité). Places limitées. Infos et inscriptions : 06.33.44.90.47

CENDRIERS DE POCHE

La commune de Guillestre est engagée dans une démarche de réduction des mégots jetés au sol, grâce à une convention de partenariat avec l'éco-organisme Alcome. Cendriers de poche mis à disposition gratuitement en Mairie.

DEMANDE LOGEMENT SOCIAL

Pour rappel, la commune via son CCAS est bureau enregistreur. Pour toute demande de logement social, merci de contacter le CCAS pour instruire votre dossier : 06.33.44.90.47.